

<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 8/01/2019 Page : 1

**Présents: Stéphane Lopez, Sylvie Brun, Yves Jaccaz, Guy Chiron, Mourad Souid, Alexia Torres, Anne Platel, Jean-Louis Ragazzoni, Jean Dina, Cécile Frolet, Fabienne Sentis, Benjamin Delor**

**Absents/excusés : Emmanuelle Chochillon, Jean-Marie Lambert, Charles Santoro, Marc Benvenuto, Charlotte Martin, Laurence Almosnino, Nicole Orsini, Marie-Thérèse Ripoché, Christine Carrara.**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Validation CR précédent
2. Calendrier d'envoi des différents documents relatifs au contrat de partenariat
3. Calendrier d'examen

#### **1. Validation CR précédent**

OK

#### **2. Calendrier d'envoi des différents documents relatifs au contrat de partenariat**

- Benjamin Delor présente le calendrier des différentes étapes de traitement de demandes de ressources des associations

Dates limites pour retours des différents documents :

- 28/02/2019 : contrat de partenariat + charte
- 15/06/2019 : rapport prévu au contrat de partenariat + contrat de partenariat N+1
- 15/07/2019 : envoi des courriers aux associations posant problème

#### **3. Calendrier d'examen**

Seulement 22 contrats de partenariat reçus en mairie.

Du 15/06/2019 au 30/06/2019 : étude des rapports reçus par le CVA

#### **4. Divers**

Le CVA va rencontrer 2 associations pour préciser leur mode de fonctionnement :

- Dynamic Form
- Event's encadrement

La convocation sera établie pour la prochaine réunion du CVA

**Rappel :** Collège Malraux : voir les différents types d'associations existantes (pourquoi autant?) ----- A faire en début d'année 2019.

#### **Date prochaine réunion : mardi 5 février 2019, de 18h15 à 19h45**

Rencontre des 2 associations invitées à discuter de leur activité

Examen du calendrier d'attribution des salles et/ou événements pour l'année à venir

Présentation des coûts des équipements mis à disposition par la ville

<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 05/02/2019 Page : 1

**Présents: Stéphane Lopez, Sylvie Brun, Guy Chiron, Alexia Torres, Anne Platel, Jean-Louis Ragazzoni, Jean Dina, Fabienne Sentis.**

**Absents/excusés : Emmanuelle Chochillon, Jean-Marie Lambert, Charles Santoro,, Marc Benvenuto, Charlotte Martin, Laurence Almosnino, Nicole Orsini, Marie-Thérèse Ripoché, Christine Carrara, Mourad Souid, Yves Jaccaz, Cécile Frolet.**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Validation CR précédent
2. Convocation des 2 nouvelles associations voreppines
3. Présentation des chiffres

#### **1. Validation CR précédent**

OK

#### **2. Convocation des 2 nouvelles associations**

1 seule des deux associations a répondu (DynamicForm) négativement à l'invitation du CVA.

##### **Retour du CVA :**

Le CVA souhaite aborder avec cette association la question de ses activités régulières, de son fonctionnement ainsi que les 7 critères définis par le CVA. Par ailleurs, aucun PV d'AG n'a été fourni à la mairie.

Le CVA demande les 2 derniers PV d'AG (avec Bilan moral & financier). Par ailleurs, le CVA n'a besoin que d'un seul membre présent à la réunion du CVA.

En cas de non retour de la part de cette association, le Conseil Municipal (après proposition du CVA) pourra suspendre la mise à disposition gratuite de la salle dont ils disposent pour leurs créneaux réguliers.

Concernant la seconde association (Event's Encadrement), Stéphane se charge de l'appeler pour lui rappeler que la demande de rencontre du CVA influe sur la mise à disposition d'un local pour un créneau régulier.

#### **3. Créations Fiches type**

Création d'un formulaire type pour contrôler si un dossier d'une association est complet + fiche type à destination des associations rappelant les données minimum attendues chaque année (PV AG, Bilan moral & financier...).

- Fiche Club :

- Nom de l'association ;
- Contact du Président.

- Critères (OUI / NON) :

- Voreppins dans le bureau ;
- Présence Réunion des présidents ;
- Signature Charte des Associations ;
- Contrat de partenariat ;
- PV AG avec Bilan moral & Financier.

- Composition Association :

- Nombre de membres ;
- Dont membres voreppins.

- Ressources utilisées :

- Créneaux réguliers ;
- Salle(s) spécifique(s).

- Animation de la Vie Locale (OUI/NON) :

<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 18/06/2019
	Page : 1

**Présents : Stéphane Lopez, Sylvie Brun, Guy Chiron, Alexia Torres, Jean-Louis Ragazzoni, Jean Dina, Mourad Souid, Yves Jaccaz, Benjamin Delor, Fabienne Sentis.**

**Absents/excusés : Emmanuelle Chochillon, Jean-Marie Lambert, Charles Santoro, Marc Benvenuto, Charlotte Martin, Laurence Almosnino, Marie-Thérèse Ripoché, Christine Carrara, Cécile Frolet, Anne Platel.**

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Validation CR précédent
2. Présentation du document : Bilan associatif
3. Date limite de déclaration du Bilan associatif au CVA
4. Objectif Photo : décision pour participation au Forum des Associations

#### **1. Validation CR précédent**

OK

#### **2. Présentation du document : Bilan associatif**

**Rappel :** l'objectif du document est d'avoir une visibilité rapide sur leur(s) activité(s) correspondant aux critères établis par le CVA. Par ailleurs, l'objectif est également de standardiser le mode de remplissage des informations car chaque association ne remplit pas toujours les documents demandés de la même manière. Le document est inspiré de celui utilisé par l'OMS.

Mise à disposition de ressources pour la Vie Associative : environ 1,5 Millions € de coût pour la Municipalité.

Texte d'explication « petit texte à définir » : Bilan du contrat de partenariat à retourner au 18 septembre dernier délai.

*Le document est commenté et sera modifié et annexé au CR pour validation finale.*

#### **3. Date limite de déclaration du Bilan associatif au CVA**

18 septembre 2019 au moins pour cette année.

#### **4. Objectif Photo : décision pour participation au Forum des Associations**

L'année de probation de l'Association Objectif Photo prend fin au 15 septembre 2019 et souhaite participer au forum des associations le 7 septembre 2019. Étant donné leur implication et le fait qu'ils ont tout à fait joué le jeu de la participation à l'animation de la Vie Locale, le CVA leur accorde la possibilité de participer au Forum.

#### **4. Divers**

RAS

**Date prochaine réunion : Jeudi 12 septembre 2019, de 18h15 à 19h45**

ODJ :

- Présentation pour réunion des Présidents (mi-octobre) ;
- Bilan de l'année d'action ;

<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 22/10/2019 Page : 3

**Présents : Stéphane Lopez, Sylvie Brun, Jean-Louis Ragazzoni, Jean Dina, Yves Jaccaz, Benjamin Delor, Fabienne Sentis, Christine Carrara, Pacchioli Serge, Sumner Graham, Michallet Bernard, Boudet Laurence.**

**Absents/excusés : Charles Santoro, Cécile Frolet, Guy Chiron, Alexia Torres, Mourad Souid**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Validation CR précédent
2. Présentation du fonctionnement du CVA aux nouveaux membres
3. Point retour réunion des Présidents
4. Approbation nouvelles associations
5. Retour sur les invitations Dynamicform et Event's Encadrement
6. Divers

#### **1. Validation CR précédent**

OK

#### **2. Présentation du fonctionnement du CVA aux nouveaux membres**

##### *Missions et objet*

*Cette instance a pour objet de :*

*Faire vivre un partenariat équilibré entre la Ville de Voreppe et le monde associatif,*

*Construire un projet associatif communal dans le respect de l'indépendance des associations et dans l'intérêt commun du tissu associatif,*

*Favoriser la concertation, faciliter les démarches et fluidifier les échanges entre les associations et la commune,*

*Être un véritable trait d'union entre les associations et la municipalité.*

*Être un organe consultatif et force de proposition veillant à faire vivre la Charte de la Vie Associative et à faire respecter le cadre posé par celle-ci.*

*Il convient de préciser que le Conseil de la Vie Associative n'est pas en charge ni de l'organisation ni de l'affectation des moyens auprès des associations, ces missions restent à la charge de la Ville de Voreppe*

##### *Composition*

*Le Conseil de la Vie Associative est composé de 26 membres au maximum.*

*Un collège de 2 élus municipaux de la Majorité nommé par le Maire de Voreppe,*

*Un collège de 2 élus municipaux de l'opposition*

*Un représentant de l'OMS désigné par le Comité Directeur*

*Un collège de représentant du monde associatif composé de membres élus par tirage au sort (si nécessaire) parmi les volontaires déclarés en début de séance de réunion des Présidents.*

*Les membres sont invités à participer à toutes les séances.*

##### *Durée de mandat*

*La durée de mandat des élus associatifs est fixée à 2 ans, à compter de la date d'élection du Conseil, soit le 24 septembre 2019. Ce mandat n'est pas tacitement renouvelable.*

*Le mandat des élus municipaux est limité au mandat municipal.*

*En cas de perte de la qualité de membre du comité directeur de son association, l'élu associatif pourra terminer son mandat au sein du Conseil, mais ne pourra se représenter qu'à la condition d'être engagé dans une association et avec approbation de son président.*

##### *Fonctionnement du Conseil de la Vie Associative*

*Le Conseil de la Vie Associative se réunira en moyenne une fois tous les 2 mois*

*La présidence et le secrétariat seront assurés de façon tournante entre les membres du conseil.*

*Les missions de chacun seront définies en clôture de séance et reportées sur le compte rendu.*

*Des réunions supplémentaires pourront être convoquées à la demande des membres du Conseil.*

*Les membres ont estimé qu'il semble pertinent de se réunir 1 fois par mois.*

*Les réunions se tiendront le 1er mardi de chaque mois, en Mairie à 18h15*

*Les dates et ordres du jour de réunion à venir sont définis en clôture de chaque séance et sont reportés sur le compte rendu de réunion.*

<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 22/10/2019 Page : 3

Le compte-rendu est envoyé par mail à l'ensemble des membres du Conseil.

Sans remarque de leur part sous une semaine qui suit la date d'envoi, celui-ci est considéré comme approuvé par le Conseil.

En cas de remarques formulées par un ou plusieurs membres, le compte rendu sera débattu lors de la séance suivante. La validation finale du compte rendu sera faite lors de la séance suivante.

Les sujets traités par le Conseil de la Vie Associative pourront émaner soit d'une demande de la collectivité, soit d'un souhait de réflexion de la part du monde associatif.

Dans le cadre de leurs missions, les membres du conseil pourront débattre de différents sujets et seront amenés à statuer.

L'approbation d'une motion se fera, dans la mesure du possible sous forme de consensus. Si aucune solution ne se dégage de cet échange, le conseil procédera au vote.

Vote à main levée

A la majorité de 2/3.

Le Pôle Animation de la Vie Locale est chargé de coordonner les relations entre le Conseil de la Vie Associative et la municipalité. Il a pour rôle d'animer conjointement le Conseil dans son fonctionnement de séance et dans le suivi des actions qui en découlent.

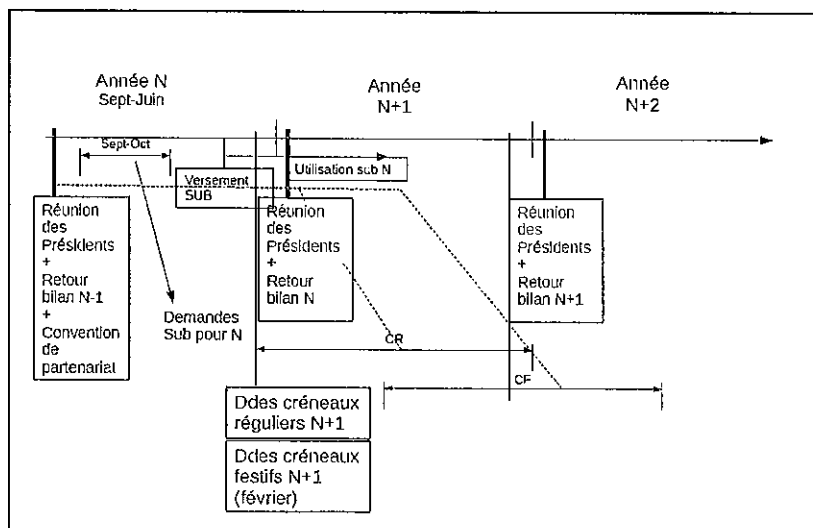
Le Conseil de la Vie Associative pourra rendre compte de ses actions et réflexions lors de différentes instances communales et présentera un bilan lors de la réunion annuelle des présidents.

Liste des membres du conseil.

Gars de Roize	CHIRON	Guy
La Vaillante	BRUN	Sylvie
Voreppe Basket Club	SOLID	Mourad
CITT	TORRES	Alexia
Voreppe Savate Club	DINA	Jean
MJC de Voreppe	JACCAZ	Yves
les foulées voreppines	PACCHIOLI	Serge
Sacanotes	RAGAZZONI	Jean-Louis
Club entraide loisir	SUMNER	Graham
Arc Voreppin	MICHALLET	Bernard
Objectif photo	BOUDET	Laurence
OMS	SANTORO	Charles
Elus de l'opposition	FROLET	Cécile
Elus de l'opposition	SENTIS	Fabienne
Elus de la Majorité	LOPEZ	Stéphane
Elus de la Majorité	CARRARA	Christine

Calendrier des Réunions à venir :

Mardi 3 décembre, mardi 7 janvier, mardi 4 février, mardi 3 mars, mardi 7 avril, mardi 5 mai, mardi 9 juin.



<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 22/10/2019 Page : 3

### **3. Point retour réunion des Présidents**

---

Présence Réunion des Présidents : 64/144  
Signataire Charte de la Vie Associative : 41/144

Proposition d'envoi de 3 courriers aux associations.

### **4. Approbation nouvelles associations**

---

La chouette échoppe : invitation lors de la prochaine séance pour présentation de l'association au CVA  
Pentathlon Moderne : invitation lors de la prochaine séance pour présentation de l'association au CVA

### **5. Retour sur les invitations Dynamicform et Event's Encadrement**

---

Dynamicform : ultime invitation lors de la prochaine séance pour présentation des documents administratifs et du fonctionnement de l'association.

Event's encadrement : ultime invitation lors de la prochaine séance pour présentation des documents administratifs et du fonctionnement de l'association.

### **6. Divers**

---

RAS

**Date prochaine réunion : mardi 3 décembre 2019, de 18h15 à 19h45.**

ODJ :

1. Entretien avec les associations invitées.
2. Divers

<b>CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
<b>COMPTE RENDU</b>	Date : 0312/2019 Page : 1

**Présents :** Sylvie Brun, Guy Chiron,, Jean-Louis Ragazzoni,, Mourad Souid, Yves Jaccaz, Fabienne Sentis, Christine Carrara, Graham Sumner, Laurence Boudet, Serge Pacchioli, Bernard Michallet, Stéphane Lopez

**Absents/excusés :** Charles Santoro, Alexia Torres, Jean Dina,

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Validation CR précédent
2. Réception de diverses associations.
3. Création boîte mail CVA

#### **1. Validation CR précédent :**

OK

#### **2. Réception de diverses associations**

- Pentathlon moderne : absente au RDV. Non excusé  
Manque les statuts de l'association création décembre 2017
- Dynamic Form : Reçue ce jour. Création novembre 2011. 31 élèves. En attente de la réception des documents ou pas.
- Chouette Echoppe : Absent au rdv. Création Mai 2019
- Events Encadrement : Absent au rdv Juin 2016.

En conclusion :

A venir : re-invitation à venir nous rencontrer Pentathlon moderne, Chouette Échoppe

Events Encadrement : lettre pour notifier que l'association ne pourra plus bénéficier gratuitement des ressources municipales et ce à partir du 1<sup>er</sup> Janvier. Nous resterons à sa disposition pour étudier tout élément nouveau qu'il voudra bien nous apporter.

#### **3. Création boîte mail Conseil de la Vie Associative :**

OK à l'unanimité.

#### **4. Divers**

- question des doublons d'activités : vraie réflexion à mener.

**Date prochaine réunion :** , Le 28 janvier 2020 de 18h15 à 19h45